

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL

Village
Pour y vivre et grandir !

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance ordinaire

le 5 novembre 2012

SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

(en vue de la présentation prochaine du budget 2013)

Collègues du conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, conformément à la loi, je dois faire un rapport sur la situation financière de notre municipalité. Ce rapport doit traiter des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2011.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2011.
- Les principales réalisations 2012.
- Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.
- Le traitement de vos élus municipaux.
- La liste détaillée des fournisseurs avec lesquels la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village devrait effectuer des transactions totalisant plus de 25 000 \$ dans la présente année.
- Les orientations générales du budget à venir et du prochain programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état au 31 décembre 2011 des activités financières de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

Revenus	
fonctionnement	1 578 706 \$
investissements	39 010 \$
Charges	
excédent (déficit de l'exercice)	90 423 \$
moins revenus d'investissements	(39 010) \$
excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des	51 413 \$

fins fiscales	
Immobilisations	269 733 \$
Financement	(51 489) \$
Affectations	(146 670) \$
	71 574 \$
Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales	122 987 \$

AVOIR DES CONTRIBUABLES AU 31 DÉCEMBRE 2011

Surplus accumulé	506 534 \$
Réserves financières et fonds réservés	51 346 \$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers consolidés 2011 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Forcier, Beaudry, Landry comptables agréés.

Les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2011 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2012

Voici les principales réalisations accomplies en 2012 :

Travaux publics

- Achat de nouvelles lumières de rue au LED pour le développement du Ruisselet du parc Boisé.
- Engagement temporaire de Monsieur Guy St-Jean aux travaux publics en remplacement de Monsieur Steve Desharnais en congé pour accident de travail.

- Octroi d'un montant de 9 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier.
- Asphaltage d'une partie de la rue Valois.
- Octroi d'une aide financière de 380 760 \$ du PIQM pour la réfection de la rue St-Félix.
- Construction d'un entrepôt près du garage municipal.

Centre Communautaire et Pavillon

- Vernissage du plancher au Centre Communautaire.
- Peinture des terrains de tennis au coût de 6 450 \$ plus taxes.
- Don par Madame Marie-Claire Landry d'une table de billard.
- Octroi d'un contrat à Génératrice Drummond pour l'installation d'une génératrice au Centre Communautaire pour le centre de service aux sinistrés.
- Prêt gratuit des terrains pour l'activité « La Foire des petits amis » tenue le 21 juillet.
- Octroi de 297 052,35 \$ par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la patinoire couverte.
- Appui au CPE Le Papillon Enchanté pour l'augmentation de 31 nouvelles places en garderie et cession gratuite de 62 pieds de terrain supplémentaire.

Urbanisme

- Poursuite du travail du CCU pour renouveler notre réglementation.
- Adoption d'un règlement pour agrandir une partie de la zone C8 à même la zone C9 pour permettre la construction d'une station –service avec dépanneur.
- Offre d'achat par la municipalité des terrains du Domaine Ménard afin de stimuler le développement domiciliaire.
- Adoption d'un règlement visant l'installation d'éoliennes.

Hygiène du milieu

- Remplacement de la pompe 75HP à la station de pompage.
- Adoption du rapport annuel de gestion d'eau potable.

- Réparation de la toiture de la station de pompage par Toitures Daniel.
- Demande au MDDEP pour l'arrêt de la chloration.
- Adoption d'un règlement sur l'utilisation de l'eau potable.
- Installation d'un nouveau débitmètre à la station de pompage.
- Octroi d'un contrat de 98 981,98 \$ à Forages L.B.M inc. pour la construction d'un puits # 5 et les essais.
- Octroi d'un contrat à Hydro-Ressources Inc. pour la construction d'un puits-relais P5.
- Nettoyage de l'aire de captation et de protection des puits par les employés municipaux.

Sécurité publique

- Participation du comité Bon voisin, bon œil à l'Halloween.
- Octroi d'un contrat à Maxi Métal concernant l'achat de 4 camions incendie.
- Mesure de débit des bornes-fontaines par la firme Aqua Data inc. dans le cadre du schéma de couverture de risques incendie.
- Engagement de Madame Sylvie Veilleux à titre de brigadière scolaire suite au départ de Madame Françoise Desfossés pour la retraite.
- Demande d'installation de photo-radar sur la rue Notre-Dame au MTQ.
- Adoption d'un nouveau logo pour le service incendie inter-municipal Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton.
- Vente camion incendie Ford 700, 1977 au coût de 1 730 \$.

Support pour les jeunes

- Versement d'un montant de 1 000 \$ au Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond dans le cadre du Trio étudiant pour l'emploi.
- Bourse d'un montant de 250 \$ au Cégep de Drummondville.
- Don de 2 000 \$ au club de soccer juvénile.
- Engagement de Monsieur Alexandre Benoit dans le cadre du programme apprenti-stage. Il a fait la peinture des bornes-fontaines dans le village pour la partie nord.

Hôtel de ville

- Participer à plusieurs rencontres en vue du renouvellement de la convention collective de nos employés (es) avec le syndicat CSN. Une offre finale a été déposée par la municipalité le 21 août.
- Présentation de la candidature de Monsieur Lucien Pinard au prix du bénévolat en loisir et sport Dollard-Morin.
- Appui de la candidature des Jeux du Québec à Drummondville en 2015.
- Adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés.
- Élection de Madame Claude Mongeau à titre de conseillère au siège no. 2.
- Distribution d'arbres pour une 6^e année, gracieuseté de Copernic.

Santé

- Octroi d'un montant de 2 000 \$ à la Coop de Santé JP Despins.

4. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En ce qui concerne le budget d'opération 2012, nous prévoyons terminer l'année sans dépassement des coûts dans la mesure où aucun imprévu majeur ne vienne perturber nos activités d'ici la fin de décembre.

La population de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village est de 1 442 personnes selon la Gazette officielle du Québec comparativement à 1 453 en 2011. Cependant, nous croyons que ces statistiques, dans le contexte actuel d'un développement soutenu ne reflètent pas notre réalité.

Pour l'année 2012 en date d'aujourd'hui, 48 permis de construction ont été émis dont 8 constructions neuves pour une valeur de 1 805 750 \$ et 40 permis pour rénovation, changement d'usage, cabanons et autres pour un montant de 254 452 \$ ce qui fait un total de 2 060 202 \$.

Le rapport d'évaluation déposé en septembre indique une valeur foncière de 71 903 000 \$ comparativement à 70 173 800 \$ en 2011, une augmentation de 1 729 200 \$.

Évaluation imposable : 67 941 620 \$

Évaluation non imposable : 3 961 380 \$ (église, école, presbytère, l'Accueil, édifices municipaux).

5. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Malgré tous les investissements faits depuis 2005, nous avons réussi à baisser à chaque budget la dette de la municipalité de façon significative.

Au 31 décembre 2011, l'endettement total net de la municipalité se chiffrait à 306 120 \$ comparativement à 357 609 \$ en 2010, 408 992 \$ en 2009, 460 284 \$ en 2008, 517 552 \$ en 2007 et 571 215 \$ en 2006.

Cela représente pour les six années une baisse de 265 095 \$.

Solde au 31/12/11 Année d'échéance

- Bassin I (assainissement des eaux)	127 200	2017
- SQAÉ (ass. eaux)	178 920	2014

6. LE FONDS DE ROULEMENT

La municipalité a un fonds de roulement de 75 400 \$. Notons que le fonds de roulement d'une municipalité peut maintenant atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

7. LE TRAITEMENT DE VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article II de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente un tableau comparatif de la rémunération des membres du conseil municipal, pour l'année 2012.

Nom et fonction	Rémunération de base	Allocations non imposables de base	Total 2012	Total 2011
Yvon Lampron maire	9 705,65 \$	4 852,82 \$	14 558,47 \$	14 134,44 \$
Louise Leblanc élue siège no. 1	3 235,21 \$	1 617,61 \$	4 852,82 \$	4 664,84 \$
Claude Mongeau élue siège no. 2	2 626,43 \$	1 313,22 \$	3 939,65 \$	-
Kimberley Raspa élue siège no. 3	3 235,21 \$	1 617,61 \$	4 852,82 \$	4 664,84 \$
Pierre Fischer élu siège no. 4	3 235,21 \$	1 617,61 \$	4 852,82 \$	4 664,84 \$
Marguerite St-Pierre élue siège no. 5	3 235,21 \$	1 617,61 \$	4 852,82 \$	4 664,84 \$
Claude Landry élu siège no. 6	3 235,21 \$	1 617,61 \$	4 852,82 \$	4 664,84 \$
Total pour le conseil	28 508,13\$	14 254,09 \$	42 762,22 \$	42 123.48 \$

8. LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ DE LA MUNICIPALITÉ

La loi impose de déposer une liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Contractant	Montant (plus taxes)	Objet du contrat
MMQ	44 261,00 \$	assurances municipales
Les Forages L.B.M inc.	98 981,98 \$	construction puits et essais
Génératrice Drummond	43 362,82 \$	achat génératrice
Maxi Métal	331 069,36 \$	achat camion incendie autopompe
Maxi Métal	195 359,77 \$	achat camion unité d'urgence
Maxi Métal	580 600,76 \$	achat 2 camions autopompe-citerne

9. LES ORENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR ET DU PROCHAIN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

Globalement pour 2013, nous demeurons centrés sur notre planification stratégique car jusqu'à maintenant cela donne de très bons résultats. Plusieurs objectifs liés à nos 5 enjeux et à nos 5 axes de développement sont atteints, d'autres progressent et certains devront être revus suite à certains aléas vécus en 2012.

J'avais annoncé dans mon rapport 2011 plusieurs projets qui étaient sur notre planche à dessin et qui seraient sujets à d'importants investissements. Suite à l'étude de nos projets en compagnie de personnes ressources principalement pour caserne incendie et agrandissement de la bibliothèque, nous sommes arrivés à la conclusion que ceux-ci dépassaient notre volonté d'investissement compte tenu de notre budget et de nos besoins.

L'impossibilité de convenir avec la municipalité paroisse d'une nouvelle entente pour le service des loisirs, sports, culture et vie communautaire nous cause un manque à

gagner important au chapitre des revenus pour le fonctionnement, la mise à niveau des infrastructures et du développement prévu pour ce service. Depuis mai 2011, la paroisse ne verse plus aucune somme à la municipalité village pour offrir ces services aux deux populations et pourtant, elle souhaite bonifier les avantages. Pour avoir une participation financière de la municipalité paroisse, il aurait fallu accepter l'inacceptable soit une somme inférieure à celle versée depuis des années et qui était depuis longtemps non indexée. Cette situation affecte nos prévisions budgétaires et nous oblige à revoir à très court terme le projet caserne incendie et pour la bibliothèque, celui-ci est abandonné spécifiquement dans la forme proposée à la paroisse.

L'aide financière suite à nos demandes auprès des gouvernements supérieurs et ou à d'autres intervenants facilitera le financement de nos projets prioritaires : patinoire couverte, réfection des infrastructures et de la chaussée rue St-Félix, construction du puits no. 5 pour remplacer le puits no. 2, génératrice au Centre Communautaire dédiée en situation d'urgence aux sinistrés locaux. Cette aide au total représente une somme de plus d'un million\$.

Les démarches pour la réalisation en 2012 et 2013 des projets mentionnés sont avancées et dans certains cas terminées. Nous devons conclure des ententes avec certains partenaires afin de minimiser l'impact financier pour nos contribuables. Exemple : pour le projet patinoire couverte un projet de 600 000 \$, nous ciblons 2013 pour sa réalisation et ce, sans aucun impact sur notre compte de taxe. Un comité est en place afin de recueillir les fonds manquants nécessaires pour atteindre l'objectif ciblé.

Autre point qui aura un impact budgétaire sera sans doute celui du changement de comté au niveau provincial pour celui de Drummond – Bois-Francs. J'ai déjà contacté notre nouveau député élu afin de le rencontrer pour lui signifier prioritairement nos attentes en lien avec nos acquis. Exemple : aide annuelle de M. Yvon Vallières pour l'entretien de notre réseau routier, etc.

En ce qui concerne l'achat des camions incendie 1 000 084,00 \$. Les municipalités ont procédé à l'appel d'offres et à l'adoption d'un règlement d'emprunt. Dans ce dossier, nous tenons à ce que chaque municipalité liée à l'entente assume leur part de la dette à leur état financier respectif comme pour le fonctionnement du service

selon leur richesse foncière uniformisée (RFU). C'est ce qui avait été convenu lors de la signature de l'entente.

La municipalité entreprendra une démarche au cours de la prochaine année afin d'élaborer un plan de gestion des eaux pluviales sur le territoire avec comme objectif principal de minimiser les impacts hydrauliques associés au développement urbain.

10. CONCLUSION

Les membres du conseil de la municipalité s'affairent présentement à préparer le budget 2013 et son adoption est prévue lors d'une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le 17 décembre 2012. Il va sans dire que votre présence est requise lors de cette séance étant donné qu'il en va de votre propre intérêt.

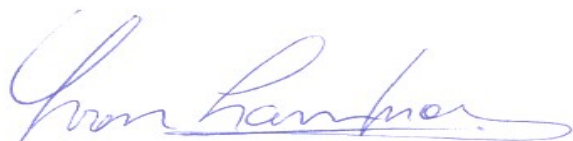
L'orientation principale à privilégier lors de l'exercice budgétaire devra être axée prioritairement sur les services à rendre et à développer pour notre population au meilleur coût possible. En cela, il faut réévaluer l'aspect financier et les modalités prévues aux ententes inter-municipales en vigueur.

Tous les utilisateurs non-résidents de nos infrastructures actuelles et celles à venir devront payer des frais révisés. Nous avons commencé à charger un tarif de non-résident aux élèves de la paroisse de l'école primaire qui utilisent nos installations.

De plus, il faut maintenir le soutien au développement économique. Ce soutien favorise le développement et nous constatons ses effets. La volonté et le dynamisme des investisseurs chez-nous modifient positivement depuis 2006 le visage de la municipalité. Prenons en exemple, la récente construction de la nouvelle station-service Pétro T avec un dépanneur « nouvelle génération » augmentera les services de proximité.

Je tiens à remercier sincèrement tous ces investisseurs qui croient en notre municipalité et font en sorte de la rendre encore plus attrayante à celles et ceux qui veulent « **y vivre et grandir** ».

En conclusion, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuses et à des efforts d'amélioration continue. Nous poursuivons donc la prochaine année nos efforts afin d'offrir des services de qualité auxquels la population peut s'attendre à recevoir. Je tiens à remercier tous les membres du conseil pour leur collaboration soutenue. Ceux-ci se joignent à moi pour remercier Madame Isabelle Dumont, directrice générale qui cumule d'autres responsabilités pour les services directs à la population toujours avec empressement et professionnalisme, les employés municipaux et les bénévoles pour leur contribution tout au long de l'année.



M. YVON LAMPRON

maire